

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

Kernouës
kernouez

N° 25

23.12.2022

vie communale buhez ar gumun

Le maire, le conseil municipal ainsi que le personnel communal vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.



LES COUPS DE MAIN NUMÉRIQUES : ATELIER D'AIDE À L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE

A la mairie de Kernouës :
Les lundis de 14h à 16h.



1^{ère} session le **lundi 9 janvier de 14h à 16h**. Initiation pour les débutants, apprendre à utiliser son ordinateur, sa tablette, son smartphone, à naviguer sur internet mais aussi à faire ses démarches administratives en ligne. Accompagné par des bénévoles.

Possibilité de venir avec son propre matériel. Tout public. Adapté aux débutants comme aux personnes qui pratiquent déjà. Gratuit.

Pas de séance pendant les vacances scolaires.

Inscription obligatoire auprès du Centre Socioculturel au 02 98 83 04 91.



Pour la période de Noël la mairie sera exceptionnellement fermée le **lundi 26 décembre**.

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population le **vendredi 20 janvier 2023 à 19h à la salle Louis Page**.

DÉLESTAGES, INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le délestage est une mesure exceptionnelle, mise en œuvre en dernier recours par les gestionnaires du réseau électrique afin d'éviter un déséquilibre du système électrique national. En cas de grand froid, des délestages sur le réseau électrique pourraient être nécessaires cet hiver. Face à cette situation inédite, les personnes âgées de plus de 65 ans, fragiles et isolées, ainsi que les personnes handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre des personnes fragiles et isolées auprès de la mairie (02 98 83 05 04 ou à accueil.mairiekernoues@orange.fr). Cette inscription sur le registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'urgence par la Préfecture.

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr
<https://www.kernoues.com>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h15 - 12h15 - Mercredi : FERMÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

ECOWATT VOUS AIDE A AGIR SUR VOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Ecowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Ademe, Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation nationale. Il s'agit d'inciter à limiter sa consommation et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (8h-13h et 18h-20h). Disponible sur monecowatt.fr ou sur application mobile.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous souhaitons beaucoup de bonheur et prospérité à ce beau couple, pacsé à la mairie le 10 décembre 2022.

Jean-Marie LE BOULC'H et Marlène FERNANDES VEIGA



la paroisse ar barrez

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



Nous partageons la peine des familles de

Monsieur Bernard CARADEC,

Madame JEFFROY Louise,

Ils reposent tous les deux au cimetière de Kernouës.

Toutes nos condoléances à leur famille.

MESSES DU MOIS DE DÉCEMBRE ET JANVIER :

- **Samedi 24 :** 19h00, Plounéour (veillée et messe de Noël)
- **Dimanche 25 :** 10h30, Kerlouan (messe du jour de Noël)

- **Samedi 31 :** 10h30, Le Folgoët
- **Dimanche 1^{er} :** 09h30, Ploudaniel
10h30, Guissény
11h00, Le Folgoët

Messe en semaine : Le mardi à 9h15 à Brignogan.

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

LE CLUB DU TILLEUL

Le club sera fermé les jeudis 22 et 29 décembre.
Reprise le jeudi 5 janvier 2023.



RIBINOÛ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les activités sont interrompues pour quelques semaines.

La reprise devrait se faire pour
le vendredi 24 février 2023.

L'Assemblée Générale du club du Tilleul aura lieu le jeudi 12 janvier à 15h à la salle Louis Page.

Pour vous accueillir dans la convivialité, une collation est prévue après l'AG. Merci donc de vous inscrire au 02 98 83 05 20. L'adhésion pour 2023 sera de 26€. Venez nombreux !

> LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES

Pas de permanence les veilles de Noël et du premier de l'an :
samedi 24 et 31 décembre.



Les responsables de la bibliothèque « Les Amis du livre » souhaitent à toutes et à tous un Joyeux Noël et vous présentent leurs heureuse année 2023.

Si vous aimez la lecture venez nous rejoindre. C'est un remède contre l'ennui et une source de plaisir, de rêve, de connaissances. La cotisation annuelle est de 8€ par famille, sans restriction, ni pour le nombre de livres empruntés, ni pour la durée du prêt. Merci aux abonnés de renouveler leur cotisation et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Les permanences sont assurées le :

samedi de 10h30 à 11h30 à l'ancien presbytère.

en côte des légendes

zod ar mojennou

ENQUÊTE POPULATION : « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Dans le cadre de l'élaboration du projet social de territoire, une étude est en cours sur le territoire de la communauté de communes Lesneven Côte des Légendes. Afin d'étayer au maximum les données observées et parce que l'avis de habitants du territoire compte, une enquête portant sur les thèmes de la petite enfance au vieillissement de la population en passant par l'insertion socio-professionnelle est en cours.

> Le questionnaire est accessible sur www.clcl.bzh ou en flashant le QR code.



★ OPÉRATION BROUAGE DE SAPINS DE NOËL

Dans le cadre de sa démarche de réduction des déchets, la CLCL organise une opération de broyage de sapins de Noël durant le mois de janvier dans ses deux déchèteries où se trouvera un espace de dépôt. Ils seront par la suite broyés, suivant un calendrier défini. Chacun pourra ensuite récupérer le broyat mis à la disposition des habitants pour protéger son jardin ou ses jardinières de l'hiver. De précieux conseils sur les vertus du paillage des déchets verts et du compostage en jardin seront également proposés. > Pour le bon déroulement de l'opération, les sapins devront être dépourvus de leurs décorations de leur pied, socle ou sac à sapin, ainsi que toutes pièces de métal. Plus de renseignements sur www.clcl.bzh.

RELÈVE DE COMPTEURS D'EAU A KERNOUËS : DÉMARRAGE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE

Cette relève annuelle obligatoire est l'occasion pour notre releveur de vérifier votre poste de comptage mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse...) Nous vous remercions de faciliter l'accès au compteur (ex : enlever les pots de fleurs sur le regard, nettoyer l'intérieur du regard...) et de prendre les mesures nécessaires si vous possédez un chien.

En cas d'inaccessibilité du compteur, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous transmettre l'index de votre compteur par mail (eau@clcl.bzh) en précisant vos coordonnées ou encore nous téléphoner au 02 98 83 02 80. Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DÉCHETS

Le calendrier 2023 des tournées de collecte des bacs (jaune et gris) pour l'année 2023 est en ligne.

> Téléchargez-le à tout moment sur : www.clcl.bzh

MODIFICATION HORAIRES DÉCHÈTERIES

Les 24 et 31 décembre, les deux déchèteries du territoire - Gouerven (Lesneven) et Lanveur (Plounéour-Brignogan-Plages) – fermeront exceptionnellement à 16h00.

Emploi Implij

• A.G.D.E. – 12 bd des Frères Lumière - LESNEVEN

Nos salariés, compétents et encadrés, en démarche active de recherche d'emploi, peuvent intervenir sur tous types de missions : entretien de la maison et des espaces verts, manutention, bricolage ou petits travaux divers. Contact au 02 98 21 18 64 ou à contact@agde-lesneven.fr.

• **La commune de LE FOLGOËT recrute** à temps complet, en CCD de 8 mois (01/02 au 30/09/2023), un agent en charge des espaces verts. Lettre de motivation et CV à adresser par courrier à Monsieur le Maire au 2 rue du Verger – 29260 LE FOLGOËT ou par mail à l'adresse suivante : dgs.le-folgoet@orange.fr pour le vendredi **6 janvier 2023 à 12h dernier délai**.

• **Ener'gence recherche un.e Conseiller.ère en énergie partagée**. Poste basé à Brest en CDI à temps plein. Candidatures à transmettre avant le 08/01/2023 à vincent.manach@energence.bzh et entretiens prévus le 16/01/2023.

• **CPAM** : Fermée du 19 au 23/12 et du 27 au 29/12. Accès libre de 8H30 à 10H puis sur RDV

• **La Maison de l'Emploi/France services** : fermeture exceptionnelle les vendredis 23 et 30 décembre à 12h.

Annonces Traou a bep seurt

La recyclerie des Légendes : Le dépôt situé 5 rue Paul Gauguin à Lesneven est ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 16h30 et le samedi en continu de 10h à 16h.

Contact : larecycleriedeslegendes@gmail.com ou au 07 88 03 66 98. Nous acceptons tous les objets en bon état hormis certains meubles.

L'ADMR Lesneven Océane met à la disposition des associations de la commune, quel que soit leur objet (sportif, culturel, artistique...), son minibus 9 places entièrement modulable aménagé Transport de Personnes à Mobilité Réduite. Coût variable selon les communes pouvant aller jusqu'à la gratuité. Marie-Chrystelle répondra à vos questions et prendra vos réservations au 02.98.21.26.35. ou mctourneux@29.admr.org

L'association Digor bras propose une vente de légumes ou de paniers bio à la ferme de Pouldavid à Plouider tous les vendredis de 9h à 12h et de 16h à 18h30. Possibilité de commander par mail digorbras@gmail.com. Tél. 06 76 00 26 82.

Service Social Maritime : Monsieur Jean-Baptiste DHERBERCOURT, Assistant Social, pour le Service Sociale Maritime, assure une permanence, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche Le jeudi 05 janvier 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30. Contact au 02 98 43 44 93 ou à brest@ssm-mer.fr.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs 2022 sont maintenus pour 2023. Lorsque l'intervention d'un agent communal est nécessaire suite à la négligence d'un particulier, le conseil décide de facturer l'heure d'intervention de l'agent administratif (nettoyage de salle, gestion administrative) au même tarif que l'heure de l'agent technique soit 50 euros / heure.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal a attribué 250 € de subvention à l'association Ar Pintig pour l'année 2022.

MAM

Le dernier budget était de 605.000 € avec un autofinancement de la commune de 54%. Des éléments nouveaux sont à prendre en compte : 15.000 € de plus value pour des compléments de travaux et 30.000 € de révisions obligatoires des marchés publics, fonction de l'index BTP publié par l'Insee prenant en compte l'évolution du prix des matériaux de construction et des coûts salariaux, ce qui porte le budget total à 650 000 €. L'augmentation des CEE (Contrat Economie d'Energie) portés par le SDEF permet de limiter notre autofinancement à 55%.

LE TENNESSY

L'avant-projet définitif (APD) avant dépôt du permis a été validé. Il prend en compte le remplacement du bâti Est par un nouveau bâtiment en bois avec isolation en paille et la réfection totale de la toiture du bâti Ouest existant. Un aménagement complémentaire proposé supprimant la route existante côté Est a été acté. Les toilettes publiques actuelles seront supprimées et incluses dans le nouveau bâtiment. Les travaux démarreront au premier trimestre 2023 avec un objectif de finalisation au premier semestre 2024. A ce stade, l'estimation des dépenses prévues est maintenue mais le budget est à ajuster au regard de l'aménagement complémentaire route coté Est et la prise en compte de possibles révisions obligatoires (idem MAM). Le budget total est donc prévu à 650.000 €.

A ce jour, les subventions obtenues sont de 90.000 € de l'état (DETR), 70.000 € du conseil départemental (voet2 pacte Finistère 2030) et 120.000 € du conseil régional. Deux autres subventions vont être sollicitées : le fonds de concours communautaire (CLCL) et le volet1 du pacte Finistère 2030. L'autofinancement prévisible serait de 38%.

C'est l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui a acquis le bien. L'EPF réalise les travaux de curage et la commune les travaux de réhabilitation. Pour ce faire, un démembrement de propriété : nue-propiété et usufruit, est nécessaire. Le conseil a validé l'acquisition de l'usufruit au prix d'un euro, l'EPF conservant la nue-propiété.

Le Conseil Municipal a décidé le même régime TVA pour le local professionnel et le logement créé à l'étage du bâti existant avec deux contrats de bail distincts.

CLCL

Le conseil municipal a pris acte de la présentation des rapports d'activité 2021 de la CLCL.

PACTE SOCIAL

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a impulsé une démarche ambitieuse et novatrice auprès des partenaires du territoire. Il réunit les acteurs locaux de cohésion sociale : CLCL, CAF29, Conseil Départemental, Education Nationale, Maison de l'emploi, Familles Rurales de Guissény et Centre Socioculturel Intercommunal. La volonté politique est d'impulser sur le territoire une démarche partenariale forte. Le conseil municipal a acté la signature de ce pacte social et la convention CAF associée.

FOYER JEUNES

La convention annuelle 2023 pour le foyer jeunes Dream Maker avec Saint Frégant a été renouvelée.

Le compte-rendu complet est accessible sur le site internet de la commune.

**PROCHAINE PARUTION
LE 6 JANVIER 2023**

**Dépôt des articles pour le
4 janvier 2023 à 12h00**

**PRODUCTION & ÉDITION
Mairie de Kernouës**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe BÈLE, Maire**

**DÉPÔT LÉGAL
16 mai 2014**